

**L'Archidiocèse du Canada,
L'Église orthodoxe en Amérique
Assemblée archidiocésaine
2013**



MANUEL DU DÉLÉGUÉ

**Apportez ce manuel à l'Assemblée archidiocésaine et veuillez le
consulter lors de la Séance plénière**

AVANT-PROPOS

Le Comité de planification de l'Assemblée a préparé ce Manuel du délégué pour vous aider à comprendre le rôle, la structure, les procédures et les caractéristiques particulières de l'Assemblée 2013 de l'Archidiocèse du Canada de l'Église orthodoxe en Amérique.

Cette Assemblée se tiendra à l'Hôtel et Centre de conférence Château Cartier de Gatineau au Québec - www.chateaucartier.com - du 21 au 25 août 2013.

En ce manuel sont aussi présentées vos responsabilités en tant que délégué, ainsi que les procédures relatives à votre préparation en vue de et votre participation à l'Assemblée archidiocésaine. Veuillez l'imprimer et en apporter une copie avec vous à l'Assemblée.

Nous vous souhaitons à l'avance la bienvenue à l'Assemblée 2013 et espérons dans la prière que ce rassemblement sera porteur de sens et fructueux pour l'Archidiocèse du Canada.

Table des matières

- 1. Lettres de bienvenue*
- 2. Introduction*
- 3. Rôle de l'assemblée archidiocésaine*
- 4. Caractéristiques et structures de l'Assemblée archidiocésaine 2013*
- 5. Célébrations liturgiques*
- 6. Instructions à l'intention des délégués et des observateurs*
- 7. Participation du délégué*
- 8. Repas et transport*
- 9. Information concernant l'hôtel*
- 10. Après l'Assemblée*
- 11. Questions et préoccupations*
- 12. Programme prévu*



ASSEMBLÉE ARCHIDIOCÉSAINNE 2013

Serviteur fidèle : Nos mots, engagements et actions.

« C'est bien, bon et fidèle serviteur. Tu as été fidèle en peu de chose; Je te confierai beaucoup. Entre dans la joie de ton maître. »

Votre Béatitude, Vos Éminences, Vos Excellences, Révérends Pères, frères et sœurs en Christ.

Je vous salue avec amour alors que nous nous rassemblons cette semaine à Ottawa en Ontario et à Gatineau au Québec pour notre Assemblée archidiocésaine triennale 2013.

Le thème de cette Assemblée est « Serviteur fidèle : Nos mots, engagements et actions ». Les discussions, ateliers et décisions que nous prenons visent à nous affermir, alors que nous manifestons notre amour pour le Christ et Son Église par le soutien donné l'un à l'autre, à nos paroisses, à notre Archidiocèse et à notre Église. Le Père Thomas Hopko nous fera profiter de sa sagesse et établira un contexte scripturaire et spirituel en vue de donner le ton à nos discussions.

Bien entendu, la prière sera au cœur de notre travail ensemble and nous sommes honorés d'avoir notre Primat, le Métropolitain Tikhon, pour nous conduire dans cette prière. Au début et à la fin de chaque journée, nous nous rassemblerons en Église pour rendre grâce à Dieu – Père, Fils et Saint Esprit – pour Son amour, Sa confiance en notre qualité de bons serviteurs de Son Église et pour les bénédictions qu'Il nous a accordées.

Prions afin que nos délibérations soient menées dans l'amour, la patience et le respect mutuel. Je prie pour que cette Assemblée soit véritablement un événement porteur de sens dans la vie de notre Archidiocèse, pour que chaque participant soit rempli de l'amour, de la joie et de la paix de Dieu qu'il rapportera avec lui et partagera avec les autres membres de sa paroisse.

En Christ,

+ IRÉNÉE Évêque de Québec/Bishop of Québec
Administrateur de l'Archidiocèse du Canada (ÉOA)
Administrator of the Archdiocese of Canada (OCA)



ASSEMBLÉE ARCHIDIOCÉSAIN 2013

Serviteur fidèle : Nos mots, engagements et actions.

« C'est bien, bon et fidèle serviteur. Tu as été fidèle en peu de chose; Je te confierai beaucoup. Entre dans la joie de ton maître. »

Chers frères et sœurs en Christ,

Le Comité d'organisation de l'Assemblée 2013 vous souhaite avec joie la bienvenue dans la région de la Capitale nationale (Ottawa en Ontario et Gatineau au Québec) où nous nous réunissons pour célébrer et délibérer de manière réfléchie dans une chaleureuse ambiance fraternelle.

Le Comité d'organisation a travaillé en étroite collaboration avec Son Excellence Monseigneur Irénée, le Conseil archidiocésain et, plus particulièrement, avec le protodiacre Nazari, secrétaire de l'Archidiocèse. Nous leur sommes très reconnaissants pour leur direction et leurs conseils, alors que nous nous efforçons de mettre en place un cadre agréable, de communiquer de manière efficace et de répondre aux besoins, tout cela dans l'espoir d'avoir aidé à assurer le succès du rassemblement.

Nous n'aurions pas pu accomplir notre travail sans le soutien du Père James Griggs et des autres paroissiens de la cathédrale Annunciation-St. Nicholas, ainsi que des bénévoles qui se joignent maintenant à nous pour vous accueillir.

Nous espérons que votre visite parmi nous sera fructueuse et qu'elle vous offrira des occasions de rencontrer des amis de longue date, ainsi que celles de vous faire de nouveaux amis. Que le Saint Esprit œuvre en chacun de nous, qu'Il nous guide afin que nous soyons de fidèles serviteurs de notre Église bien-aimée.

Amour en Christ,

Mary Ann Lopoukhine, Chair Organizing Committee

2. Introduction

L'Assemblée archidiocésaine 2013 a été convoquée par le Très Révérend Irénée, évêque de Québec et administrateur de l'Archidiocèse du Canada.

L'Église se rassemble pour diverses raisons : prier ensemble, parler de l'état des affaires ecclésiales, élire nos dirigeants, partager des idées, ainsi que délibérer et prendre des décisions concernant les priorités en ce qui a trait à l'avenir de notre Église.

Cette Assemblée est, pour les fidèles de l'Archidiocèse, une occasion source de bénédiction à la fois de réfléchir sur notre passé et de travailler en vue du développement et de la croissance de notre cher Archidiocèse du Canada et de l'Église orthodoxe en Amérique dans son ensemble.

Nous devons nous remémorer cette vision de l'Église orthodoxe en Amérique, à savoir une Église authentiquement orthodoxe et typiquement nord-américaine quant à son caractère et son gouvernement. Nous devons nous remettre en mémoire cet héritage qui nous a été transmis et le redécouvrir à mesure que nous allons de l'avant. Nous devons nous souvenir de ceux – évêques, prêtres, diacres, moniales et moines, laïcs féminins et masculins – qui ont apporté l'Orthodoxie en Amérique du Nord et plus particulièrement au Canada.

Rappelons-nous aussi les sacrifices et les efforts de ceux qui ont bâti nos églises, nos monastères et nos séminaires, afin que les générations futures puissent préserver nos traditions chrétiennes orthodoxes en ce Nouveau Monde.

Être un délégué à l'Assemblée archidiocésaine est un honneur et une responsabilité. Vous avez été choisi par votre paroisse ou institution pour agir en leur nom et pour prendre des décisions concernant l'avenir de notre Archidiocèse de l'Église orthodoxe en Amérique et de l'Orthodoxie sur ce continent. Nous devrions tous nous préparer dans la prière, le jeûne et le repentir, ainsi que chercher à faire la Volonté de Dieu.

Veillez également consacrer du temps avant l'Assemblée à :

- Revoir ce Manuel et ce Programme pour vous familiariser avec le mode de fonctionnement de l'Assemblée archidiocésaine et connaître le contenu de ses séances.
- Lire les rapports des agents administratifs archidiocésains qui seront publiés sur le site Web de l'Archidiocèse.
- Vous familiariser avec les règlements administratifs archidiocésains et revoir les amendements proposés (sur le site Web de l'Archidiocèse).
- Revoir les résolutions proposées et être prêt à en discuter.

En tant que délégué, vous aurez à faire rapport à votre paroisse et vous assurer que les décisions prises et les résolutions passées durant l'Assemblée sont mises en œuvre dans votre paroisse.

3. Rôle de l'Assemblée archidiocésaine

En vertu des Statuts de l'Église orthodoxe en Amérique,
Le Diocèse est le corps ecclésial de base comprenant toutes les paroisses d'une zone géographique déterminée. Il est dirigé par l'Évêque diocésain assisté de l'Assemblée diocésaine et du Conseil diocésain.
(Article VI, Section 1)

Les Statuts stipulent qu'en plus des évêques, toutes les paroisses sont tenues d'envoyer à l'Assemblée diocésaine (dans notre cas archidiocésaine) les prêtres affectés à la paroisse et un nombre égal de délégués laïques; ils prévoient aussi une disposition quant à une représentation limitée d'institutions rattachées à l'Église. Le but de l'Assemblée est de rendre présente l'autorité conciliaire de notre Archidiocèse qui est une composante à part entière de l'Église orthodoxe en Amérique et est en communion avec les autres diocèses orthodoxes et les Églises locales du monde entier.

Les procédures ci-dessous sont mentionnées à l'Article VII des Statuts <http://oca.org/statute> et à l'Article 6 des Règlements administratifs archidiocésains. <http://www.archdiocese.ca/content/archdiocesan-laws-1990>

En guise de préparation à l'Assemblée, il est spécifiquement demandé aux participants de :

- Se préparer dans la prière à l'Assemblée archidiocésaine et demander pour tous les participants le discernement, la sagesse et la direction.
- Réfléchir aux besoins actuels et futurs de notre Archidiocèse pour guider nos décisions.
- Discuter des besoins de votre paroisse, de notre Archidiocèse et de l'Église entière avec les membres de votre paroisse pour pouvoir les représenter à l'Assemblée.
- Lire l'histoire de l'Archidiocèse du Canada ou en reprendre connaissance à l'adresse <http://www.archdiocese.ca/content/history> de l'Église orthodoxe en Amérique à l'adresse <http://oca.org/history-archives/orthodox-christians-na>, et des vies des saints de l'Amérique du Nord à l'adresse <http://oca.org/FSnasaints.asp?SID=4>
- En compagnie des membres de votre paroisse, prier pour et soutenir l'œuvre de Dieu lors de l'Assemblée archidiocésaine et dans votre vie personnelle.

Nous prions afin que la Grâce du Saint Esprit descende sur cette Assemblée et ouvre nos esprits, ainsi que nos cœurs, en vue d'accomplir la Volonté de Dieu.

4. Caractéristiques et structures de l'Assemblée archidiocésaine

L'Assemblée archidiocésaine s'ouvrira sur la célébration de la Divine Liturgie et d'un Molében. On encourage les délégués à recevoir les Saints Mystères de l'Église, manifestant ainsi leur appartenance à l'unique Corps du Christ, ainsi que leur engagement à vivre et à agir en conséquence.

Durant la première Séance plénière, Sa Béatitude le Métropolitain Tikhon et Son Excellence Monseigneur Irénée prononceront des allocutions liminaires et ouvriront l'Assemblée.

Nous sommes honorés d'avoir avec nous le Père Thomas Hopko, doyen émérite du Séminaire St. Vladimir, qui livrera des conférences stimulantes tout au long de l'Assemblée.

La bénédiction du nouveau Centre archidiocésain aura lieu durant l'Assemblée et le Père Tom livrera une conférence publique à la cathédrale archidiocésaine Annunciation-St. Nicholas d'Ottawa (située à côté du Centre archidiocésain).

Le Conseil archidiocésain a pris en considération les préoccupations des délégués présents aux Assemblées antérieures et a modifié le Programme et le format de l'Assemblée 2013. Non seulement nous resterons ensemble comme membres d'un seul corps pour nous pencher sur la vie de l'Archidiocèse lors des Séances plénières, mais il en sera ainsi également lors des ateliers d'information.

5. Célébrations liturgiques

La plupart de nos célébrations liturgiques se tiendront à la chapelle de l'hôtel. L'Assemblée débutera par une Divine Liturgie épiscopale le jeudi 22 août à 7 heures. Le Conseil fera l'ouverture et la fermeture sur un Molében. Veuillez consulter le Programme pour une liste complète des célébrations et les détails concernant les rencontres.

Veuillez prendre note que les deux célébrations suivantes se tiendront à la cathédrale archidiocésaine Annunciation-St. Nicholas – des autobus feront l'aller-retour entre le lieu où se tient l'Assemblée et la cathédrale :

- Jeudi le 22 août à 18 h 30, le Molében et la bénédiction du nouveau Centre archidiocésain
- Dimanche 25 août à 10 heures, Divine Liturgie primatiale

Tous les délégués doivent assister aux célébrations et les chantres sont encouragés à joindre leur voix au chœur mixte. Un temps particulier est prévu pour les confessions durant la tenue de l'Assemblée.

On demande aux membres du clergé invités à célébrer d'apporter des ornements liturgiques dorés et un couvre-chef liturgique. Les membres du clergé désirant

recevoir la communion doivent apporter une étole et des manchettes dorées. Que ce soit pour célébrer ou recevoir la communion, les diacres porteront leur ensemble complet d'ornements liturgiques dorés.

Durant toute la tenue de l'Assemblée, il est demandé aux prêtres de porter soutane et rason, ainsi que leur croix pectorale. On demande aux autres membres du clergé de porter soutane et rason (le cas échéant) durant toute la tenue de l'Assemblée. Les laïcs sont priés d'être vêtus sobrement lors des célébrations et durant toute la tenue de l'Assemblée.

6. Instructions à l'intention des délégués et des observateurs

Représentation

Chaque paroisse et institution de l'Archidiocèse canadien de l'Église orthodoxe en Amérique doit être représentée à l'Assemblée archidiocésaine.

Les membres de l'Assemblée archidiocésaine sont :

D'OFFICE

- a. l'évêque archidiocésain;
- b. le chancelier archidiocésain;
- c. le secrétaire/trésorier archidiocésain;
- d. le prêtre de la cathédrale ayant le plus d'ancienneté et les abbés de monastères;
- e. les prêtres et diacres de chaque paroisse;
- f. les prêtres n'étant pas responsables de paroisses, s'ils sont accrédités par le Conseil archidiocésain;
- g. les membres du Conseil archidiocésain et de son Comité de contrôle;
- h. les évêques à la retraite et les prêtres résidant dans l'Archidiocèse, avec droit d'assister et celui d'être voix consultative mais sans droit de vote.

Si vous avez une question concernant le statut d'un prêtre, veuillez vous adresser à l'évêque diocésain pour de plus amples précisions.

ÉLUS

- a. de chaque paroisse de l'Archidiocèse ayant été autorisée à en élire, un nombre de délégués laïques égal au nombre de prêtres et diacres attachés à la paroisse;
- b. un délégué laïque de chaque paroisse non desservie par un prêtre, à la condition que la paroisse ait versé toutes les cotisations établies.

Les délégués laïques de l'Assemblée archidiocésaine doivent remplir les conditions suivantes pour être valablement élus, qualifiés et accrédités :

- a. être élu(e) par une assemblée paroissiale ou par le Conseil paroissial;
- b. être un membre en règle de la paroisse, âgé d'au moins dix-huit (18) ans, avoir reçu le Sacrement de Confession et de Communion au moins annuellement au

cours des trois (3) dernières années dans sa paroisse;
c. tout comme toute personne occupant quelque fonction dans l'Église, il/elle ne doit pas être une personne placée sous interdiction ecclésiastique, qui porte atteinte à la moralité, qui est mariée en-dehors de l'Église, qui est un membre d'une société secrète et/ou anti-ecclésiale.

Inscription

L'administration archidiocésaine fournit un formulaire de certification uniforme aux délégués laïques élus de chaque paroisse. Le prêtre de la paroisse doit ensuite envoyer au secrétaire de l'Archidiocèse le(les) nom(s) et adresse(s) du (des) délégué(s) laïque(s) deux (2) mois avant la date fixée pour la tenue de l'Assemblée archidiocésaine, en y joignant le (les) formulaire(s) de certification portant la signature du recteur de la paroisse ou du prêtre responsable (ou celle du doyen s'il n'y a pas de prêtre à la paroisse) et celle du secrétaire de la paroisse.

Tous les délégués et observateurs sont priés de s'inscrire à l'Assemblée en complétant et en envoyant les formulaires officiels d'inscription au Bureau archidiocésain, accompagnés de tous les frais d'inscription et ceux relatifs à la péréquation des frais de déplacement. Ces formulaires seront ensuite vérifiés et soumis à l'approbation de l'évêque. Tout problème concernant les inscriptions devrait être examiné le plus tôt possible.

Conformément aux Règlements administratifs et aux Statuts, chaque paroisse et institution envoyant des délégués doit avoir versé toutes ses cotisations (contributions financières à verser à l'Archidiocèse) pour avoir droit de vote. Toute question relative aux cotisations (contributions financière à verser à l'Archidiocèse) devrait être soumise au trésorier archidiocésain dès que possible. Tous les formulaires d'inscription sont mis en ligne sur le site Web de l'Archidiocèse à l'adresse <http://www.archdiocese.ca/content/archdiocesan-assembly-2013>

À moins d'avis contraire, les délégués et observateurs doivent voir eux-mêmes à prendre les dispositions nécessaires pour ce qui est de leur réservation de chambre d'hôtel et leur transport. Il est possible d'obtenir de l'hôtel des tarifs spéciaux pour le jour suivant la fin de l'Assemblée. Les délégués doivent voir personnellement à tout besoin particulier les concernant, incluant la durée du séjour et un régime alimentaire spécial.

Lors de leur arrivée à l'Assemblée, les délégués et observateurs doivent s'inscrire à l'Assemblée et/ou à la Synaxe des membres du clergé en se rendant à la table d'inscription située dans l'entrée du Centre de conférence adjacent à l'hôtel. L'inscription des membres du clergé débutera à 17 heures dans la soirée du jeudi 20 août jusqu'à 21 heures. L'inscription des délégués laïques débutera à 17 heures le mercredi 21 août jusqu'à 21 heures.

L'inscription se poursuivra le premier jour de l'Assemblée, soit le jeudi 22 août à partir de 9 heures et se terminera pour les délégués (membres du clergé et laïcs) avant le début de la première Séance plénière. Toutefois, les observateurs pourront s'inscrire à chaque jour, sur une base quotidienne.

Lors de leur inscription, les délégués, membres du clergé et laïcs, recevront un insigne à code couleur qu'ils doivent porter pour avoir accès à chaque Séance plénière. Des cartes à code couleur seront aussi émises pour permettre d'identifier les participants qui ont droit de vote. Des insignes seront également donnés aux observateurs, invités et bénévoles inscrits qui n'ont pas droit de vote.

Les représentants du Comité d'organisation se tiendront aux portes d'entrée de la salle de conférence et n'autoriseront l'entrée qu'aux seules personnes portant leur insigne officiel à code couleur. Les délégués, membres du clergé et laïcs, entreront par une porte et iront s'asseoir à une table qui leur a été désignée. Les observateurs entreront par une autre porte et iront prendre place dans leur section. Chaque délégué est prié d'arriver avant le début de la séance et d'être vêtu de manière convenable.

7. Participation des délégués

Pour avoir des délégués siégeant à l'Assemblée, les paroisses doivent avoir rencontré toutes leurs obligations financières à l'endroit de l'Archidiocèse du Canada et avoir remplis tous les formulaires d'inscription requis par le Comité d'organisation. De plus, lors de votre arrivée pour l'Assemblée, vous devez vous inscrire, afin de vérifier que votre lettre de créance est en ordre et vous recevrez alors un insigne à code couleur (à porter tout au long de la durée de l'Assemblée), ainsi que des tickets repas.

8. Repas et transport

Un déjeuner-buffet sera servi dans la salle de conférence à tous les délégués et observateurs inscrits et ce, chaque jour après la Divine Liturgie. L'inscription à l'Assemblée se poursuivra durant le déjeuner. Un dîner-buffet sera servi quotidiennement aux participants inscrits. Tous les repas ne seront servis qu'à ceux qui présentent les tickets repas reçus lors de l'inscription. Ceci permettra d'assurer que tous les frais ont été couverts.

Le samedi 24 août, le banquet de l'Assemblée se tiendra à l'hôtel au coût de 70\$ par billet, un coût non couvert par les frais d'inscription. Le Père John Jillions, chancelier de l'ÉOA, livrera la conférence du banquet.

Tous les autres repas peuvent être achetés à l'hôtel ou dans d'autres restaurants.

Des autobus feront l'aller-retour à partir du lieu où se tient l'Assemblée lors de deux

activités spéciales qui se tiendront à la cathédrale archidiocésaine Annunciation :

- Jeudi 22 août, départ des autobus à 18 heures et arrivée à 18 h 30 pour le Molében et la Bénédiction du nouveau Centre archidiocésain
- Dimanche 25 août à 10 heures, Divine Liturgie primatiale
8 h 30 AUTOBUS POUR LES MEMBRES DU CLERGÉ : départ du lieu où se tient l'Assemblée en direction de la cathédrale
9 h 15 SECOND AUTOBUS : départ du lieu où se tient l'Assemblée en direction de la cathédrale

9. Informations concernant l'hôtel

Le lieu où se tiendra l'Assemblée archidiocésaine 2013 est :

Hôtel et Centre de conférence Château Cartier

170, Chemin Aylmer

Gatineau, Québec, J9H 7L3

Téléphone : 1.800.807.1088 Site Web : www.chateaucartier.com

Veillez réserver votre chambre d'hôtel **tôt** (d'ici le début de juillet), en raison de l'espace limité. Veuillez mentionner le numéro de réservation #515730 pour obtenir le tarif spécial de 115\$ par nuit plus taxes.

10. Après l'Assemblée

En tant que délégué à l'Assemblée archidiocésaine 2013, vous représentez votre paroisse qui est une composante à part entière de l'Archidiocèse du Canada et vous apportez le reflet du témoignage et de la vie de votre paroisse, de son service et de sa vision de l'avenir. À l'inverse, vous représentez également l'Archidiocèse du Canada auprès de votre paroisse. Votre double rôle est extrêmement important car la plupart des autres membres de votre paroisse n'auront jamais l'occasion de présenter un témoignage et de participer à une Assemblée au travail.

Après l'Assemblée, vous avez la responsabilité et le devoir d'organiser une réunion avec les membres de votre paroisse, afin de leur faire un compte rendu de l'Assemblée. Assurez-vous que les paroissiens comprennent en quoi les décisions conciliaires de l'Assemblée auront une incidence sur la vie spirituelle de la paroisse et sur l'administration de ses ressources.

Transmettez-leur ce message, à savoir que tout l'Archidiocèse est conscient des défis à relever au niveau de la vie paroissiale et que les décisions de l'Assemblée visent à soutenir et faire croître le témoignage, ainsi que la mission, de la paroisse locale. Puisque l'honneur vous a été fait de représenter votre paroisse et de participer au travail de l'Assemblée archidiocésaine, vous êtes maintenant devenu également un porte-parole officiel de l'Archidiocèse du Canada auprès de votre paroisse.

Que vous ayez ou non voté personnellement les résolutions adoptées par l'Assemblée, la déclaration finale émise par l'Assemblée archidiocésaine représente l'« esprit de l'Église » en regard de ces résolutions. En tant que membres de l'Église, nous avons cette obligation de supporter les décisions, parce que nous croyons que Dieu nous donne ce dont nous avons besoin à ce moment de notre histoire ecclésiale. En tant que délégué, vous devez vous assurer que ces décisions sont transmises et mises en œuvre dans votre paroisse.

11. Questions et préoccupations

Toute question ou préoccupation au sujet de l'Assemblée peut être portée à l'attention du Comité d'organisation.



ASSEMBLÉE ARCHIDIOCÉSAIN 2013

Serviteur fidèle : Nos mots, engagements et actions.

« C'est bien, bon et fidèle serviteur. Tu as été fidèle en peu de chose; Je te confierai beaucoup. Entre dans la joie de ton maître. »

PROGRAMME PRÉVU

Synaxe des membres du clergé

MERCREDI 21 AOÛT 2013

7 h 00 Liturgie épiscopale

9 h 00 Déjeuner-buffet et inscription des membres du clergé

10 h 00 Épouses des membres du clergé – sortie

10 h 00 CONFÉRENCIER : Du Département de l'éducation permanente de l'ÉOA, le Très Révérend Père Ian G. Pac-Urar « Limites et relations saines avec les fidèles dans un contexte contemporain »

À NOTER : Ceux qui participeront à la Synaxe se verront créditer 5 des 20 heures du programme obligatoire annuel de formation continue.

13 h 00 Dîner-buffet

14 h 00 ATELIER : « Limites et relations saines avec les fidèles dans un contexte contemporain »
Très Révérend Père Ian G. Pac-Urar

16 h 00 Lignes directrices concernant le Régime de rémunération des membres du clergé :
période de questions et réponses avec l'Administration en vue de présenter une proposition à l'Assemblée

16 h 45 Annonces et rangement

17 h 00 VÊPRES

19 h 00 Célébration du 10^{ème} anniversaire de l'Institut St. Arseny et

Présentation du nouveau programme en ligne de l'ISA avec service de gâteau et café

JEUDI 22 AOÛT 2013 Assemblée archidiocésaine

7 h 00 Liturgie épiscopale et Molében d'ouverture

9 h 30 Déjeuner-buffet

10 h 30 PREMIÈRE Séance plénière : Ouverture et rapports

1. Appel à l'ordre
2. Mot de bienvenue du comité local
3. Nomination du (des) :
 - Vice-président membre du clergé
 - Vice-président laïc
 - Secrétaires de séance (2)
 - Scrutateurs (3)
 - Comité de nomination
 - Comité de résolution
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2010 tenue à Victoria
5. Allocutions des hiérarques et d'un membre de l'Administration centrale de l'ÉOA : Métropolitain Tikhon, Évêque Irénée et Père John Jillions, chancelier de l'ÉOA
6. Allocution - Père C. Hadfield, chancelier du Séminaire St. Vladimir

13 h 00 Dîner-buffet

14 h 00 DEUXIÈME Séance plénière

7. Conférence du Père Thomas Hopko « L'administration de l'Église comme service rendu à Dieu »

14 h 30 Rapports du Conseil archidiocésain

8. Chancelier
9. Secrétaire
10. Secrétaire de l'Ouest
11. Trésorier
12. Comité de contrôle
13. Conseil métropolitain
14. Programme des Intendants archidiocésains de St. Tikhon (IAST)
15. Comité des Règlements administratifs et amendements des Règlements administratifs
16. Rapports régionaux : (documents seulement - pas de présentation)
 - Doyen du Québec et des Maritimes
 - Doyen de l'Ontario
 - Doyen du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nunavut
 - Doyen de l'Alberta
 - Doyen de la Colombie-Britannique et du Yukon
17. Rapports de comité (documents seulement - pas de présentation)
 - Institut St. Arseny
 - Messenger Canadian
 - Agent œcuménique
 - Levées de fonds

16 h 30 Annonces et rangement

18 h 00 Départ des autobus du lieu de l'Assemblée en direction de la cathédrale Annunciation

18 h 30 MOLÉBEN et BÉNÉDICTION du Centre archidiocésain (situé à côté de la cathédrale)

19 h 00 CONFÉRENCE PUBLIQUE et LEVÉE DE FONDS pour le Centre archidiocésain à la cathédrale

Père Thomas Hopko « Serviteur fidèle » (prix d'entrée pour le public 20\$)

(À NOTER : le prix d'entrée est inclus dans les frais d'inscription des délégués et observateurs –
veuillez apporter votre billet)

20 h 00 Breuvages froids et goûter offerts par la paroisse de la cathédrale

21 h 30 Départ des autobus de la cathédrale en direction du lieu de l'Assemblée

VENDREDI 23 AOÛT 2013 Assemblée archidiocésaine

7 h 00 Liturgie (Chanceliers et Doyens)

8 h 30 Déjeuner-buffet

9 h 30 TROISIÈME Séance plénière

18. Conférence du Père Thomas Hopko « La rémunération des membres du clergé : notre responsabilité »

10 h 00 ATELIER 1 : (À NOTER – tous les ateliers en plénière)

19. « Comment susciter et nourrir un esprit de fidèle service dans vos paroisses » - conduit par le Père Larry Reinheimer

11 h 00 ATELIER 2 :

20. Proposition de lignes directrices pour la rémunération des membres du clergé – conduit par Mary Ann Lopoukhine

13 h 00 Dîner-buffet

14 h 00 QUATRIÈME Séance plénière

21. ATELIER 3: « Ce que votre paroisse devrait savoir au sujet de l'inconduite, de l'abus sexuel et du comportement adéquat » Père John Jillions

15 h 00 Heure limite pour les résolutions et nominations de la part de l'Assemblée
Annonces et rangement

16 h 00 VÊPRES

18 h 00 Réception – vin et fromage – de levée de fonds offerte par IAST

SAMEDI 24 AOÛT 2013

7 h 00 Liturgie (Confesseurs)

8 h 30 Déjeuner-buffet

9 h 30 CINQUIÈME Séance plénière

22. Conférence du Père Thomas Hopko « Le service : Notre vocation chrétienne en vue de l'action »

23. Résolutions et mesures de suivi

- Adoption des amendements des Règlements administratifs
- Adoption des résolutions, y compris des Lignes directrices concernant la rémunération des membres du clergé

24. Nominations de membres d'office :

- Chancelier
- Secrétaire archidiocésain
- Trésorier

25. Présentation des nouveaux membres du Conseil archidiocésain :

- Doyens régionaux
- Représentants laïques de doyenné

26. Rapport du Comité de nomination

27. Élections

- Membres du Conseil archidiocésain en général (membres du clergé)
- Membres du Conseil archidiocésain en général (laïcs)
- Membre du Conseil métropolitain (membre du clergé)
- Membre du Conseil métropolitain (laïc)

13 h 00 Dîner-buffet

14 h 00 SIXIÈME Séance plénière

28. Période de questions et réponses avec les hiérarques

29. Fermeture de l'Assemblée

15 h 00 Annonces et rangement

16 h 00 VÊPRES

19 h 00 BANQUET : Conférencier invité Père John Jillions, chancelier de l'ÉOA « Une nuée de témoins »

DIMANCHE 25 AOÛT

8 h 30 AUTOBUS POUR LES MEMBRES DU CLERGÉ : départ du lieu de l'Assemblée en direction de la cathédrale

9 h 15 DEUXIÈME BUS : départ du lieu de l'Assemblée en direction de la cathédrale

10 h 00 DIVINE LITURGIE PRIMATIALE et MOLÉBEN D'ACTION DE GRÂCES

À la cathédrale Annunciation avec le Métropolitite Tikhon, l'Évêque Irénée et les membres du clergé archidiocésain

13 h 00 BRUNCH offert par la paroisse de la cathédrale

14 h 00 AUTOBUS : retour sur le lieu de l'Assemblée